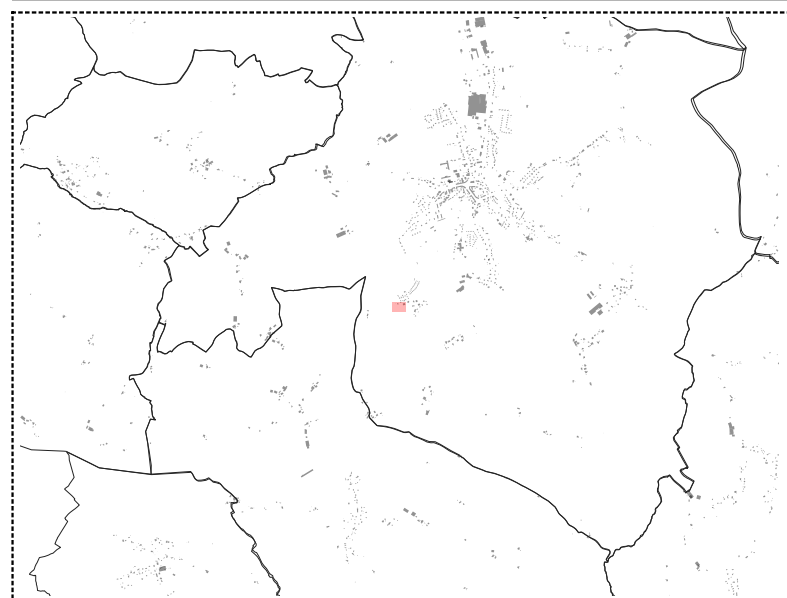
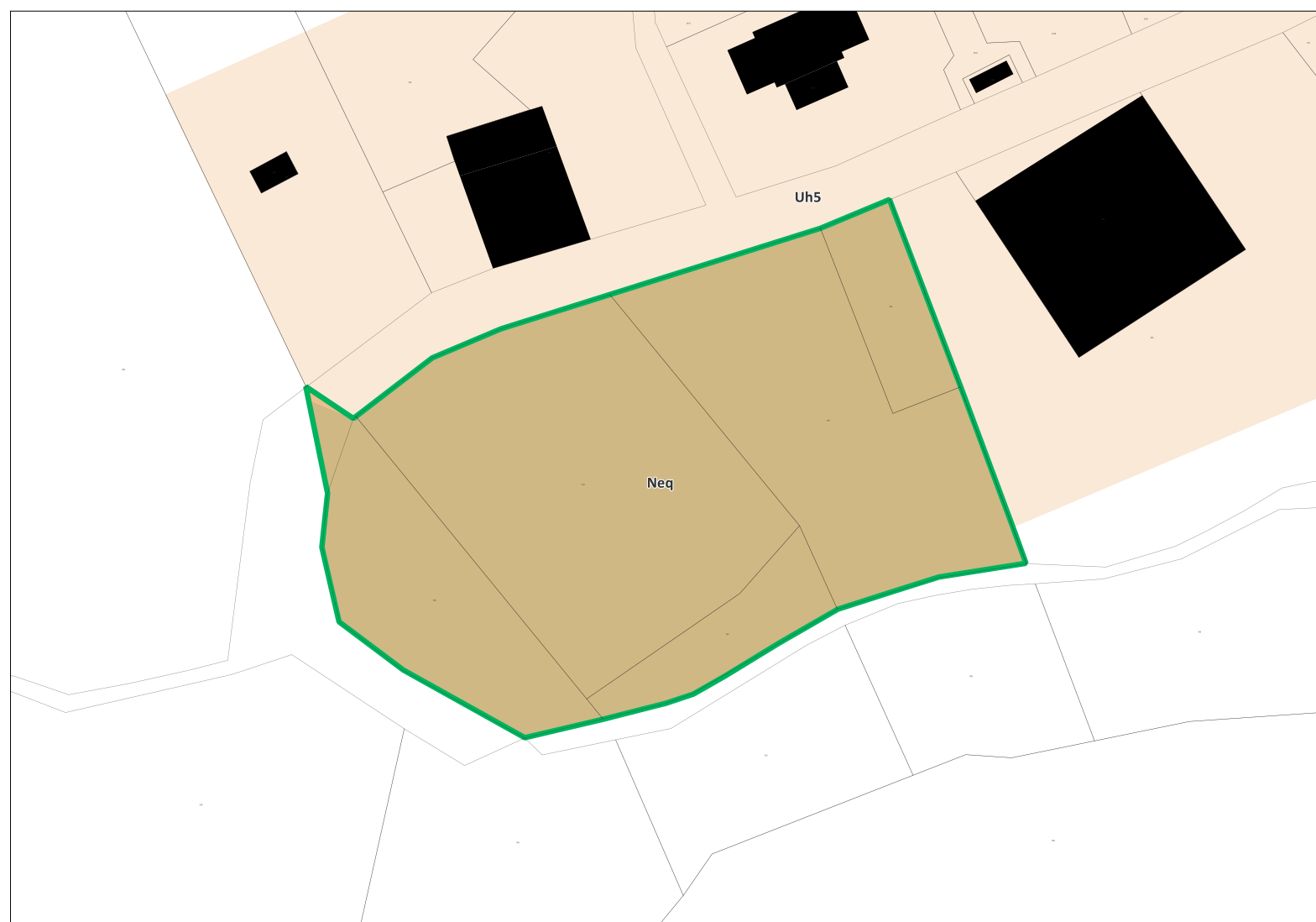




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq

STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre

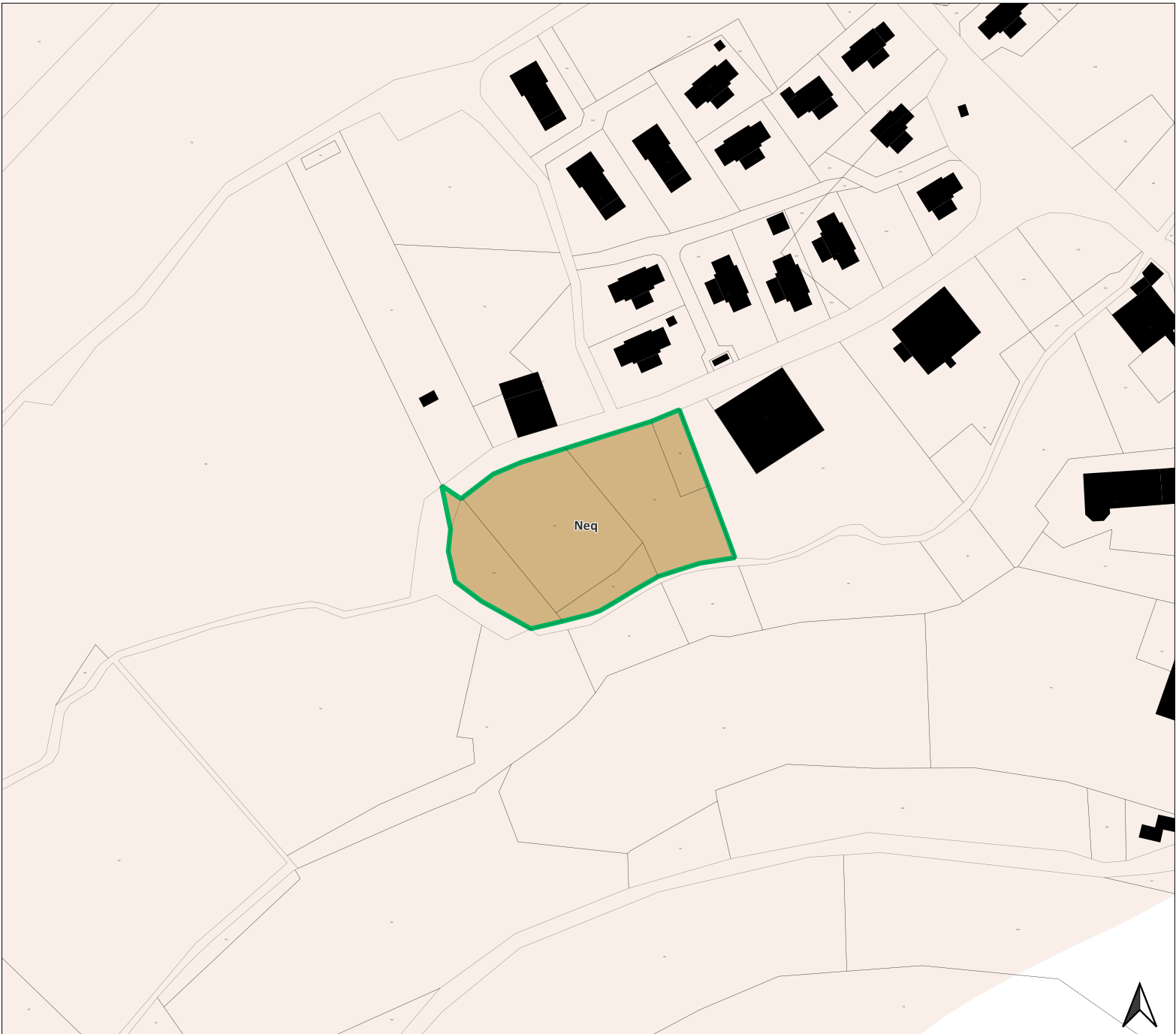
SURFACE (en ha) : 0.23

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Manège lié à l'activité équestre : Permettre au site de se développer



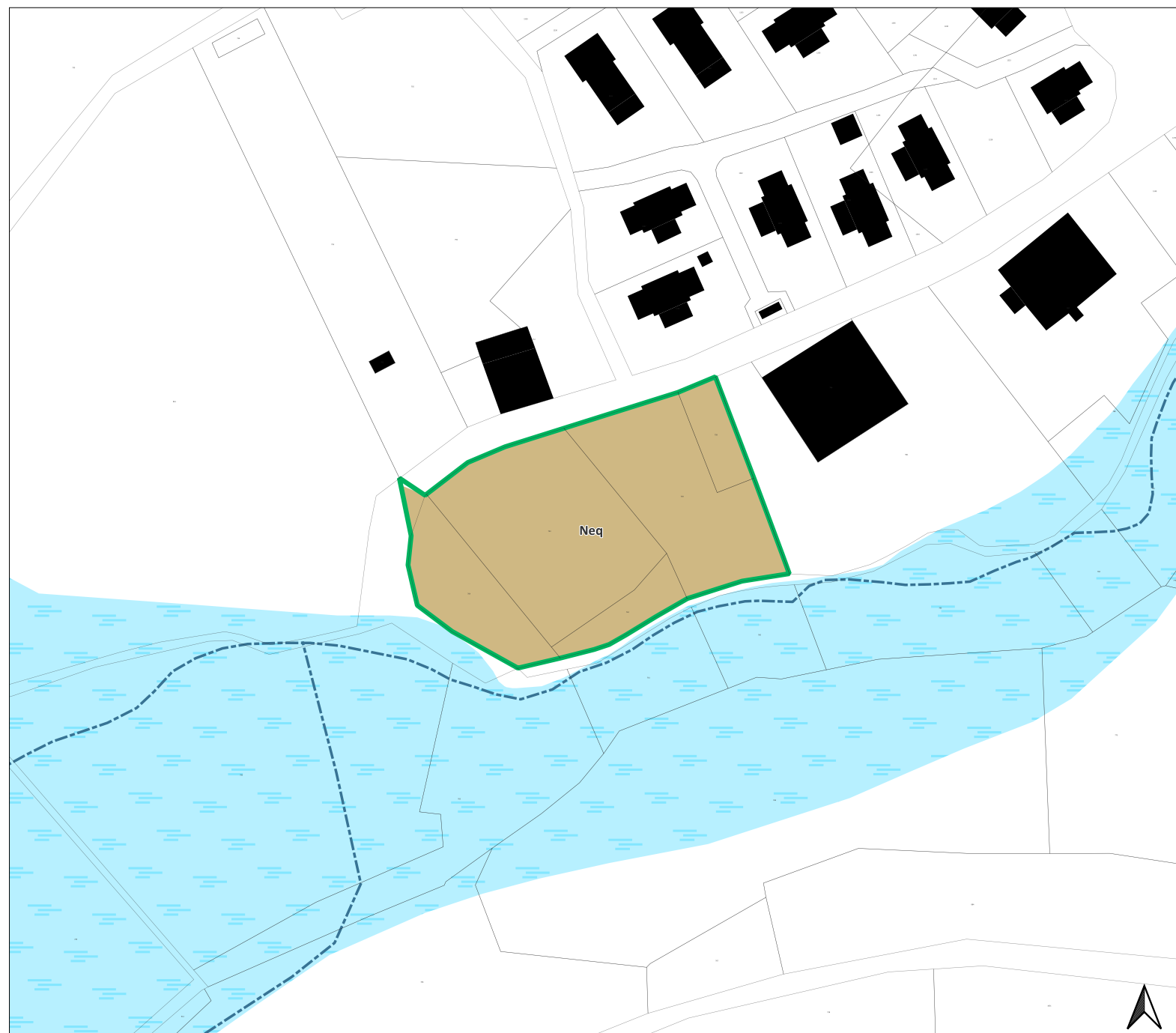


SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZNIEFF 1. Le site est déjà utilisé par l'activité équestre. Aucun n'impact n'est attendu.



Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers



Arrêté de Protection de Biotopie



ZNIEFF 1



ZNIEFF 2



NATURA 2000



Zone Humide Effective



Réserve nationale

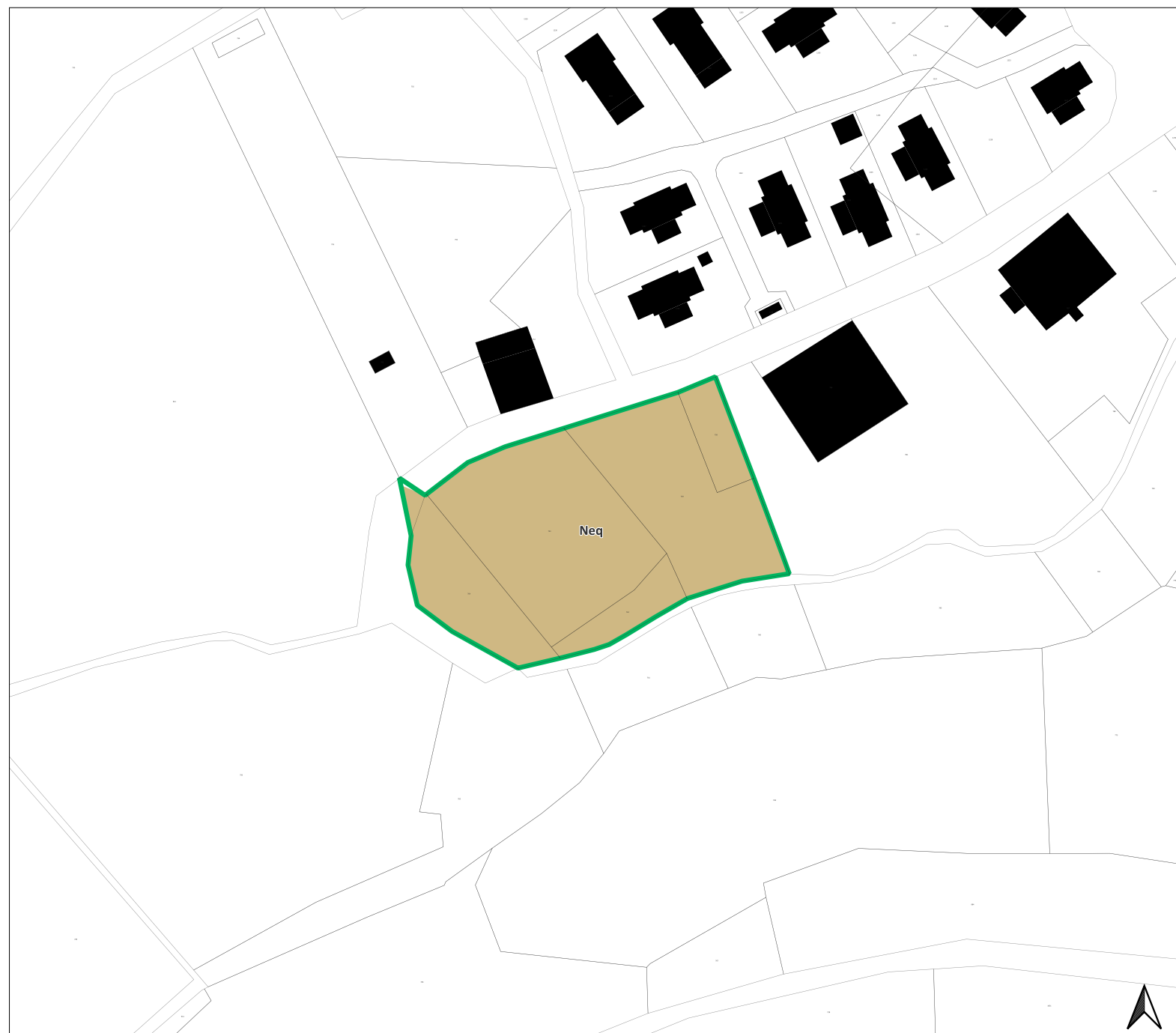
Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières. Le site est déjà existant, il s'agit de permettre à l'activité de se développer.

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre ICPE
 - Périmètre RSD
 - Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 - ONF- Forêts Publiques